

ENV

SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Verre et environnement

19 OCTOBRE 2022

6 HEURES - 1 JOUR + 1H EN DISTANCIEL
SUR UN SUJET AU CHOIX PARMIS LES
SUJETS PROPOSÉS

Lieu du stage

Paris, Nancy ou Amiens
prover@cerfav.fr



OBJECTIFS

- Les contraintes environnementales françaises et européennes se renforcent d'année en année, et il est nécessaire de bien connaître cette évolution pour s'y préparer et être capable de s'y conformer. Sur cette journée de formation, l'Institut du Verre vous donne les clés pour comprendre ce vaste sujet.

PERSONNELS CONCERNÉS

- Industrie du verre, ingénieurs et techniciens des services production, qualité, technique et maintenance.

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les connaissances générales et spécifiques en matière d'environnement appliquées au cas des verreries ;
- Connaître la réglementation en vigueur et les évolutions à prévoir pour l'avenir.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Verreries (verre creux, verre plat, verre technique).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- En se basant sur des apports théoriques illustrés, la formation alterne des exposés par l'expert et des moments d'échanges avec les stagiaires sur leurs questions et problématiques.

MOYENS TECHNIQUES ET SUIVIS

- Ordinateur connecté à Internet ;
- Création d'un compte.

FORMATEUR DU MODULE

- Xavier Capilla, Responsable Environnement Institut du Verre.

PROGRAMME

CONTENU

- Accueil et présentation de l'intervenant et des participants (tour de table).
- Présentation du programme du module.
- Recueil des attentes des participants.
- 1. Présentation de l'industrie du verre (économie, fabrication, types de fours et impacts sur l'environnement).
- 2. Qualité de l'air
 - a. Généralités sur la qualité de l'air
 - b. Emissions atmosphériques
 - c. Textes encadrant l'industrie du verre en France
 - d. Techniques de dépollution
- 3. Changement climatique & énergie
 - a. Généralité sur le changement climatique
 - b. Émissions/consommation de l'industrie du verre
 - c. Textes encadrant les émissions de l'industrie du verre en Europe
- Évaluation des acquis.
- Bilan.

MODULES AU CHOIX (1H) – UN MODULE AU CHOIX

- VERRE ET REACH
 1. REACH : quezako ?
 - a. Enregistrement
 - b. Autorisation
 - c. Restriction
 - d. Autres dispositions
 - 2. Application au verre
- CONTACT ALIMENTAIRE
 1. Cadre général
 2. Spécificité du verre
 - a. Réglementation UE
 - b. Réglementation française
- 3. Autres matériaux

VERRE ET ENVIRONNEMENT
6 HEURES - 1 JOUR + 1H EN DISTANCIEL SUR UN SUJET AU
CHOIX PARMIS LES SUJETS PROPOSÉS

DATE : 19 OCTOBRE 2022

Déjeuners et supports de cours inclus

Lieu du stage

Paris, Amiens ou Nancy

Mail : prover@cerfav.fr

ENV

SOCIÉTÉ

Raison sociale de l'établissement :

Nom du responsable formation ou contact :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Fax :

E-mail :

STAGIAIRE

Prénom : Nom :

Fonction :

Téléphone : Fax :

E-mail :

ADRESSE DE FACTURATION

Dans le cas d'une prise en charge par un OPCO

Nom de l'organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Dès réception de votre inscription, vous recevrez une convention de formation en double exemplaire.

Dix jours avant la formation, le stagiaire recevra une convocation précisant le lieu exact de la formation.

Après la formation, l'entreprise recevra par courrier une facture accompagnée d'une attestation de présence et d'une attestation individuelle de fin de formation.

Le règlement devra s'effectuer à réception de la facture.

Conditions générales d'annulation : Pour toute annulation devant s'effectuer par écrit, le Cerfav | Prover retiendra sur le coût total du stage, conformément aux dispositions prévues par le code du travail, 50 % pour une annulation parvenue moins de 15 jours avant le stage ou 100 % pour une annulation intervenue 5 jours avant le stage. Toutefois les stagiaires auront la possibilité de reporter leur inscription sur une autre session.

DATE :

SIGNATURE ET CACHET :